

# *LA GAZETTE*

## *d'Hervilly-Montigny*



*Journal semestriel n° 2 - Décembre*  
*2014*

# Le mot du Maire

## Mesdames et Messieurs Hervillois-Montignois

*En ce deuxième semestre 2014 nous devions réaliser un défi important pour nos enfants, le changement des rythmes scolaires. C'est chose faite :*

*Merci aux secrétaires, aux élus de notre regroupement, aux enseignants, aux intervenants, et aux parents qui ont accepté en grande majorité de jouer le jeu. Pour nous l'école doit rester un lieu de partage, de découverte et de joie !*

*Dans un programme de travaux nous espérons commencer les modifications de voirie rue de la dessous à Hervilly, malheureusement ce dernier est au point mort. Nous devons revoir la convention avec la Communauté de Communes. Ces travaux seront réalisés courant 2015.*

*Pour le logement communal : le chantier de réhabilitation arrive à son terme. Ce chantier a été réalisé en partie par nos mains. Je remercie particulièrement monsieur Wilkomm Hermann pour son investissement. Ce logement à été reloué à partir du 1er janvier 2015.*

*Fin décembre, les enfants ont eu un spectacle de Noël avec une animation l'après-midi et une distribution de jouets. C'est la volonté du conseil municipal de vouloir partager un moment de joie avec le plus grand nombre d'enfants et de parents.*

*2015 est là ! Je veux en toute simplicité vous souhaiter une bonne année et vous dire à bientôt pour les vœux du maire.*

# Sommaire :

<i>Page 1</i>	<i>Le mot du Maire</i>
<i>Page 3</i>	<i>État civil</i>
<i>Page 4</i>	<i>Numéros utiles</i>
<i>Page 5 à 10</i>	<i>Compte rendu de réunion de juillet à novembre</i>
<i>Page 11 à 14</i>	<i>Hervilly et son histoire</i>
<i>Page 15 et 16</i>	<i>Le 14 juillet 2014</i>
<i>Page 17</i>	<i>Le composteur</i>
<i>Page 18</i>	<i>Coulées de boues à Montigny</i>
<i>Page 19</i>	<i>11 novembre 2014</i>
<i>Page 20 et 21</i>	<i>Petit retour en arrière !</i>
<i>Page 22</i>	<i>Travaux d'aménagement du logement communal</i>
<i>Page 23</i>	<i>Nouveau transformateur</i>
<i>Page 24</i>	<i>Installation d'un nouveau banc</i>
<i>Page 25</i>	<i>Arbre de Noël du 20 décembre 2014</i>
<i>Page 26 et 27</i>	<i>Recette de Noël</i>
<i>Page 28 à 30</i>	<i>Jeux</i>
<i>Page 31</i>	<i>Remerciements / Petits Rappels</i>

*Vous possédez des documents relatifs à la commune (archives, historiques, journaux, photographie anciennes de sites, d'événements divers etc.), et vous souhaitez en faire profiter vos concitoyens ?*

*Confiez-les à Gaëtan DODRÉ (1 rue de Bretagne à Hervilly) ou à la mairie ! Nous pourrons les faire paraître dans le journal semestriel et sur le site internet. Les documents vous seront rendus le jour même. N'hésitez pas à écrire des articles ! Ce journal est ouvert à tous.*

*Merci d'avance de votre participation*

# ÉTAT CIVIL

## Naissances

3 août 2014 : Constance SAUVÉ

## Mariage

Aucun entre juillet et décembre 2014

## † Décès

Aucun entre juillet et décembre 2014

# Adresses et numéros utiles

## Mairie Hervilly :

14 rue de Bretagne

Tél: 09 62 25 37 42

Fax : 03 22 86 68 13

Ouverture au public : Lundi et Jeudi de 17h à 19h



Centre

antipoison : 0825 812 822

Sans Abri : 115

Enfance maltraitée : 119

Enfants disparus : 116000

## Numéros utiles :

SICAE Roisel : 03 22 86 45 45

Gendarmerie Roisel : Rue de Cambrai 03 22 86 45 17

Hopital de Péronne : Place du jeu de Paume 03 22 83 60 00

Hopital Saint-Quentin : avenue Michel de l'Hospital 03 23 06 73 01

École Hervilly : 03 22 86 68 13

# La vie de la commune

## Réunion 4

### Conseil Municipal du Lundi 11 août 2014 à 18h00

*Présents : Mme PAUX, Mme CARLIER, Melle TRUJILLO, Mr JACQUET, Mr WILKOMM, Mr DODRÉ, Mr BEERNAERT*

*Absents excusés: Mr MONDOT Sébastien, Mme LEDOUX Jeanne-Marie, Mme SAUVÉ Marion*

*Absent : Mr BONNEL Ludovic*

#### 1) Compte rendu des délégués

*SISCO (Syndicat Intercommunal Scolaire de Bernes) : Lors de la réunion du 5 août 2014 il était question du changement des rythmes scolaires et de la modification des horaires pour le transport des enfants. En effet, les modifications prennent effet dès la rentrée de septembre. Le planning de ces horaires sera affiché avant la rentrée scolaire devant chaque mairie ! Le matin ainsi que le soir les garderies seront remplacées par des études surveillées : le matin avant le début des cours à Hervilly, et après les cours à Bernes.*

*Concernant l'association Familles Rurales : le centre aéré du regroupement de Bernes manque de participation pour son bon fonctionnement, cela est du notamment à un budget très restreint. La question se pose concernant l'avenir de cette association.*

5

## **2) Point sur les travaux rue de la Dessous à HERVILLY**

Pour l'aménagement de la sortie de la rue de la Dessous à HERVILLY, le coût prévisionnel des travaux sera d'environ 14 000 euros (ralentisseurs, bordures, massifs, fléchages). Monsieur DAMEL sera notre intermédiaire principal en qualité de chef des travaux. Afin de réfléchir au mieux, le conseil municipal a décidé d'attendre le devis définitif pour signer la convention. De plus nous sommes toujours dans l'attente du modèle de cette dernière.

## **3) Mise en place d'une nouvelle association**

Une nouvelle association en remplacement du Comité des Fêtes va voir le jour au cours de l'année 2015, en effet, Monsieur DODRÉ Gérard ancien président du Comité des fêtes pendant 15 ans décide de reprendre le flambeau.

Nous attendons le rapport décrivant les membres de cette association (président, trésorier, secrétaire) ainsi que les idées concernant les événements à venir.

## **4) Contrat de M. Dominique Fournier**

Un contrat d'environ 50 heures est proposé à Monsieur FOURNIER, les missions seront la rénovation du clocher et de la sacristie ainsi que des travaux de plafonnerie dans l'église.

## **5) Embauche de M. CHOIN Maxime**

Avec la rénovation du logement communal, notre agent sera pour l'essentiel du temps dans ce dernier. Le conseil a donc voté à l'unanimité l'embauche de Monsieur CHOIN Maxime, un jeune d'Hervilly pour un contrat de 15 jours. Il sera en charge de l'entretien des espaces verts.

## **6) Bilan du 14 Juillet 2014**

Nous avons eu le plaisir de réaliser un repas froid dans la salle de motricité avec la participation de 66 personnes dont 11 enfants.

A signaler une augmentation de ce nombre par rapport au 14 juillet 2013. Le but pour la commune n'est pas de réaliser un bénéfice mais de rassembler les habitants en cette journée. La recette s'élève à environ 900 euros.

### 7) Fédération Départementale d'Électricité (solde travaux)

Nous avons bien reçu le solde restant de la FDE concernant l'enfouissement des réseaux rue de la Gare à Montigny. Le conseil a donc voté à l'unanimité l'accord de signature sur ce solde s'élevant à 12 718 euros.

### 8) Achat d'un panneau affichage et de semelles

Afin de sécuriser d'avantage la chaussée CD24, le conseil a décidé d'installer des semelles, des plots, et un radar pédagogique supplémentaire. Le coût estimé est de 2 500 euros.

### Divers : odeurs, coulées boues, logement

Concernant les odeurs nauséabondes, la Communauté de Communes nous a informée qu'elle n'avait pas la compétence environnementale pour remédier à ce problème. Des courriers rédigés par la Communauté de Communes sont envoyés afin de trouver une solution au plus vite !

Nous allons proposer un contrat d'une heure supplémentaire pour le nettoyage de la mairie, du préau, et de la classe d'Hervilly à Madame KULAVIAK Annick.

Séance levée à 19h30.

## Réunion 5

### Conseil Municipal du Lundi 13 octobre 2014 à 18h30

*Présents : Mme PAUX, Mme CARLIER, Melle TRUJILLO, Mr JACQUET, Mr WILKOMM, Mr DODRÉ, Mr BEERNAERT, Mr MONDOT Sébastien, Mme LEDOUX Jeanne-Marie, Mme SAUVÉ Marion*

*Absent : Mr BONNEL Ludovic*

#### 1) Compte rendu des délégués

*SISCO (Syndicat Intercommunal Scolaire de Bernes) : Premières données chiffrées au sujet des nouveaux rythmes scolaires, le regroupement accueille 5 enfants en étude surveillée le matin contre 4 le soir. Nous constatons également une augmentation du nombre d'enfants surtout le matin !*

*Concernant le périscolaire du vendredi après-midi, la moyenne est de 13 enfants. Au sujet du centre aéré, 20 enfants sont prévus pour les vacances d'automne.*

*Pour rappel cette demi-journée rentre dans le cadre d'un projet éducatif, ce n'est donc pas une garderie.*

*Le SISCO a pour objectif de créer un petit journal pour montrer le travail des enfants. Il est également important de rappeler aux parents que seuls les enfants inscrits seront pris en étude surveillée, le but est de faire une économie en personnel.*

*Étant donné que la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ne finance plus l'association Familles Rurales mais au SISCO, une embauche en contrat civique ou un CAE est en cours de discussion.*

## **2) Travaux rue de la Dessous (Suite du compte du 11 août 2014)**

Concernant les travaux d'aménagement de la rue de la Dessous à Hervilly, le montant estimé est de 15 470 euros hors taxe (plateau, bornes, massif, bac à fleurs, fléchage, petites bordures, etc.).

Devant chez Monsieur BONNEL une délimitation sera mise en place, de préférence en briques. A ce jour nous n'avons toujours pas de convention émanant de la Communauté de Commune ; nous attendons une fois de plus pour commencer les travaux. Après réflexion, le conseil municipal a décidé de reporter les travaux après l'hiver, c'est à dire au début du deuxième trimestre 2015.

## **3) Travaux au logement communal**

Les travaux d'aménagement du logement communal qui se trouve à coté de la mairie ont débuté fin septembre (tapisserie, soudure, peinture, changement de radiateur, isolation, etc.).

Le changement de la porte d'entrée et de la porte extérieure est à prévoir. Le budget est d'environ environ 3 500 euros pour les deux portes après comparaison de devis.

Monsieur Dominique FOURNIER, encore en contrat avec la commune pour environ 60 heures, participe aux travaux.

Après étude par le conseil municipal des candidatures, la demande de Mademoiselle BRÉNARD Valérie a été retenue à l'unanimité. Originaire d'Hervilly et maman de deux enfants présents dans le regroupement, son profil correspondait à nos attentes.

## **4) Fédération Départementale d'Électricité (solde des travaux)**

Suite à une erreur du logiciel de la Fédération, la FDE nous demande la somme de 8 882 euros concernant l'enfouissement des réseaux à Montigny.

**Page 9**

Nous avons procédé à la délibération de la nouvelle convention, avec un

accord pour signature.

### DIVERS :

Boues : Suite aux différents orages qui ont engendré des coulées de boues sur le CD24 route de Vermand à Montigny et à l'entrée de village à Hervilly en août et en septembre des courriers ont été adressés aux agriculteurs. Selon l'Association des Maires de la Somme et du Code Pénal 131-13: les agriculteurs peuvent voir leurs responsabilités engagées avec une amende de 1 500 euros !!! Le curage des fossés va être effectué rue de Vermand pour éviter tout débordement, pour un coût de 900 euros par la société SOPITRAP

11 Novembre : Comme chaque année une commémoration va avoir lieu au monument aux morts à Hervilly suivi d'un vin d'honneur offert par la commune en salle de motricité (école).

Noël : Achat de cadeaux pour les enfants afin de les offrir avant Noël, un événement va être mis en place.



La séance est levée à 20h00

**Il était une fois HERVILLY - MONTIGNY**

A défaut du cartulaire de Saint-Fursy, le plus ancien titre relatif à ce

village est de 1214: il y est dénommé Harvelle, puis Harvely, Harvilly et Hervilliers, dans les siècles suivants. Néanmoins son origine pourrait dater du temps même de l'occupation des Gaules par les Romains. Ils auraient établi un haras dans ce lieu favorable assez rapproché de leur camp de Vermand ; et en conséquence il aurait été appelé *haroe villa* ; à moins qu'on ne recherche le radical de ce nom de lieu dans *hera* lieu inculte et maison des champs, ou dans *herus*, seigneur.

L'église et l'autel d'Hervilly avaient été donnés au chapitre Saint-Fursy de Péronne, qui avait des possessions considérables dans les environs. Cette église fut sans doute desservie dans le principe par celui de ses chanoines qui occupaient la chapelle de St-Nicaise à Roisel ; mais dans la suite il y plaça des prêtres séculiers dont il conserva la nomination. Les derniers curés de la paroisse furent : N. Déron, alibi Bron en 1721 ; Nicolas Moreau vers 1760 ; et J-F Levêque en 1791. Le même chapitre partageait la dîme du lieu avec l'abbaye de Fervacques et le marquis d'Hautefort (inféodé). Par échange avec l'abbaye d'Arrouaise, celle de Corbie possédait 93 journaux de terres à Hervilly.



L'église,  
Jean-

Page 11  
vocalle St  
Baptiste,

est une construction fort simple, du XV<sup>ème</sup> siècle environ, qui aura remplacé le monument religieux élevé primitivement par le chapitre de St Fursy. Les piliers de la nef, dépourvus comme des fonts baptismaux de tout caractère architectonique, sont d'une extrême légèreté et supportaient une voûte en planches à laquelle on a substitué un plafond

uni et peu gracieux. Le chœur sans abside en était fort restreint ; mais vers 1864, grâce au zèle de M. Lefèvre, curé, et à la pieuse générosité du plus grand nombre des habitants, il a été reconstruit dans des conditions beaucoup plus convenables ; on l'a même orné d'élégantes verrières reproduisant la légende de St Jean-Baptiste, patron de la paroisse.

On conserve encore un antique et curieux tableau provenant de cette église : il a pour objet la **Nativité de Notre Seigneur Jésus-Christ** ; et les nombreuses figures de bergers, d'anges etc., semblent représenter, dans le costume du temps, divers personnages de la famille du donateur agenouillés au bas de cette toile fixée sur bois. Le portail surmonté autrefois d'un clocher plus important, se sera écoulé vers le milieu du dernier siècle ; parce que sa base repose sur l'entrée de vastes souterrains. En 1772 il fut reconstruit sans art, et même sans garantie de solidité pour l'avenir.



La véritable  
d'Hervilly,

illustration  
c'est l'ancienne

famille qui en portait le nom. Avant le XIII<sup>ème</sup> siècle elle y habitait un manoir féodal dont on retrouve encore des traces ; et plusieurs documents historiques pleins d'intérêt, qui ont perpétué le souvenir de cette noble maison.

Page

12

Les principaux membres en sont désignés avec le titre remarquable de Grand Seigneur d'Hervilly.

En 1214 le dénombrement de la châtellerie de Péronne fait mention de Guillaume de Hervelle qui devait l'hommage à Gilles de Marquais.

*La maison des Dominicains, dits Jacobins, ou Frères prêcheurs, de St Quentin, était généralement redevable aux seigneurs d'Hervilly de cette importante qui lui a mérité le nom de **Couvent des Cent Pères**: aussi conservait-elle précieusement dans ses annales la mémoire de ces religieux bienfaiteurs. Le premier qui s'y trouvait signalé était Baudouin d'Hervilly, ancien recteur de l'université de Paris, suivant Colliette, et vivant vers 1237. Après avoir fait d'importantes donations à ce couvent, il en construisit, à ses frais, les bâtiments réguliers et l'église dans de vastes proportions. C'est le même que la plupart des écrivains représentent comme le héros de la légende fort curieuse qui va suivre.*

*« Baudouin d'Hervilly, recteur de l'université de Paris, allait de St Quentin à Dijon, et s'égara le soir au milieu de la forêt de Retz. Ne sachant plus quel chemin prendre, il fait monter son écuyer sur un arbre fort élevé, d'où celui-ci aperçoit dans le lointain une lumière éclatante vers laquelle ils dirigent leurs pas. Bientôt ils arrivent à la porte d'un monastère où ils demandent et reçoivent l'hospitalité. On les conduisit en silence dans une salle ample et magnifique, où une table somptueuse se trouvait dressée. Baudouin était saisi*

*d'étonnement, mais il le fut encore davantage, quand tout-à-coup il vit paraître une longue suite de moines, revêtus d'habits blancs, à la tête desquels marchait leur abbé, qui les surpassait tous et par sa haute taille et par la laideur de son visage.*



*Sans s'arrêter à la frayeur de ses hôtes, l'épouvantable abbé procède au lavement des mains et fait asseoir tous les convives ; mais le repas n'est point précédé par la bénédiction ordinaire de la nourriture. Alors il présente du vin au seigneur d'Hervilly dans une coupe d'une grandeur et d'une richesse étonnantes.*

*Celui-ci, malgré le spectacle merveilleux qu'il a sous les yeux, n'oublie point, selon le pieux usage de cette époque, de bénir par un signe de croix la boisson qu'il va prendre ; et à peine a-t-il formé ce signe auguste de notre rédemption, qu'aussitôt abbé, moines, table, monastère, tout a disparu avec la rapidité de l'éclair, et qu'il se retrouve seul avec son écuyer et leurs chevaux au milieu d'une forêt vaste et aride. Cependant il lui était resté dans la main la coupe magnifique qu'on lui avait présentée : elle était d'or massif et ornée de pierres précieuses. Baudouin la vendit, en retira une somme d'argent considérable, dont il gratifia les Dominicains de Dijon, et surtout ceux de St Quentin »*

*Tel est le sens de cet événement prodigieux, d'après la narration de Claude Héméré et de Coliette principalement. Cette histoire, ajoute ce dernier, et vénérable par son antiquité ; et les Jacobins l'avaient fait graver sommairement sur la chaire même, en pierre sculptée, de leur église, en témoignage de reconnaissance pour les d'Hervilly toujours rappelés comme leurs insignes bienfaiteurs »*

**La suite au prochain numéro !**

Page 14

**Le 14 juillet**

**2014**

*Première manifestation du nouveau conseil municipal avec la participation de 70 personnes dans la joie et la bonne humeur.*



*Le repas froid proposé par la commune a été réalisé par le magasin Coccinelle à Roisel.*



*La Friterie prêtée par Mr Gérard DODRÉ a été d'une grande utilité*



*14 juillet 2014 (suite)*



*Monsieur le Maire pour la pose*



*Un*

*concours de pétanque et des jeux pour enfants étaient également au programme avec une récompense pour les gagnants.*

## *Petite Nouveauté : Un composteur !*

*Un composteur est à votre disposition à l'entrée du cimetière d'Hervilly. Le but est de recycler les matières organiques (déchets verts, feuilles, mauvaises herbes, etc...).*

*Notre commune contribue elle aussi à la protection de l'environnement et à la propreté de son cimetière.*



## *Orage du 12 août 2014 à Montigny*

*Mauvaise journée en ce 12 août avec les coulées de boues émanant du champ d'un agriculteur local rue de Vermand à Montigny suite à un orage violent. Afin de favoriser un écoulement « normal » des eaux boueuses ; un curage des fossés a été effectué rue de Vermand par la société Sopitrap d'un montant s'élevant à 900 euros. Nous remercions l'agriculteur voisin Monsieur Alavoine d'avoir pris en charge les remorques de terre.*



*Cet article a été consulté par 2224 personnes sur notre page Facebook !*

*Page 18*

**11 Novembre 2014**

*L'armistice de 1918, signé le 11 novembre 1918 à 5h15, marque la fin des combats de la Première Guerre Mondiale, la victoire des Alliés et la défaite totale de l'Allemagne. Le cessez-le-feu est effectif à onze heures, entraînant dans l'ensemble de la France des volées de cloches et des sonneries de clairons annonçant la fin d'une guerre qui a fait plus de 8 millions de morts et d'invalides ou de mutilés.*



*La commune d'Hervilly-Montigny commémore comme chaque année l'armistice avec une cérémonie au monument aux morts suivi d'un vin d'honneur. Nous vous remercions d'avoir répondu présent.*



*Page 19*

*Un petit retour en arrière !*

*En 1916 à Hervilly*



Des officiers allemands occupent une maison à Hervilly, en 1916. Beaucoup de maisons furent habitées par des aviateurs car un camp d'aviation provisoire était installé près du village.



Ci-dessus une des très rares photos représentant le moulin situé entre Hervilly et Roisel

Page 20

## Noël 1995

*Départ du père Noël de Montigny direction l'école d'Hervilly*

Qui



se

reconnait ?



Page 21

## **Travaux d'aménagement du logement Communal**

*Suite au départ des anciens locataires, la commune a décidé de redonner un coup de jeune au logement communal se trouvant à coté de la mairie, à Hervilly.*

*En effet, différents travaux d'aménagement, de peinture, et de restauration étaient à prévoir. Comme par exemple: l'installation d'un meuble de salle de bain, d'un nouveau lavabo, l'installation de parquet flottant dans les chambres, de l'enduit et de la peinture dans plusieurs*

*pièces et dans les escaliers, l'installation de nouveaux radiateurs, notamment d'un sèche-serviettes, l'amélioration de la tuyauterie, le changement des deux portes d'entrée, etc...*

*Avec l'aide de Franck PIERRU, l'agent d'entretien, de Monsieur Dominique Fournier, et de Monsieur WILKOMM Hermann ; membre du conseil municipal les travaux sont maintenant pratiquement terminés. Le prochain locataire aura un logement agréable, propre, et surtout aux normes !*



## Mise en place d'un transformateur

*Des travaux route de Vermand à Montigny ont eu lieu à l'entrée du village au mois de septembre, via la Fédération d'électricité, des travaux de branchement de haute tension souterraine sont en cours. Un transformateur est donc nécessaire !*

*A noter : par la suite le retrait de la ligne haute tension aérienne va être effectué.*





### *Installation d'un nouveau banc*

*Pour permettre une meilleure attente en période scolaire des enfants et des parents, nous avons fait installer par Franck, notre agent communal, un banc se situant au pied du grand tilleul au centre du village d'Hervilly. Ce dernier peut également servir de moment de repos lors de promenade dans notre belle commune.*



**Arbre  
Noël**

**Page 24  
de  
samedi**

**20 décembre 2014**

*Comme chaque année la municipalité organise un arbre de Noël pour les enfants de la Commune. Cette année nous avons profité de ce samedi après midi pour diffuser un dessin animé, servir du chocolat chaud et de la bûche aux enfants mais également aux parents présents, et distribuer les cadeaux offerts par la commune.*

*Préparation minutieuse du père Noël*

*Page 25*

## *Recette d'hiver*

### *Dinde farcie aux marrons*



### Ingrédients :

- 1 dinde de Bresse 4kg
- le foie de la dinde
- 100 g de veau
- 100 g de lard
- 100 g de porc
- 750 g de marrons
- 1 bouillon de légume (kubor)
- 1 bouillon de volaille
- 3 citrons
- 4 gousses d'ail
- 1 échalote
- ½ litre de vin blanc
- persil
- truffe
- sel
- poivre

### Préparation :

La veille, placer votre dinde dans une bassine pour la faire tremper dans une marinade afin de lui donner du goût.

Ecraser les gousses d'ail, saler, poivrer et citronner votre dinde, ajouter le ½ litre de vin blanc et laisser le tout macérer 8 à 10 heures.

Tous les 2 heures retourner la dinde, faites en sorte que chaque côté de la volaille ait baigné dans la marinade.

Page 26

### La farce :

Hacher le foie de la dinde avec le porc et le veau.

Eplucher vos marrons et les faire cuire dans une casserole avec le bouillon.

Ensuite, passer les marrons à la moulinette.

Faites revenir l'échalote dans un beurre blanc.

Mélanger le tout, la viande, la purée de marron, l'échalote et la truffe.

Retirer la dinde de la marinade, vous réservez un verre de la marinade, puis vous farcissez la dinde.

Ficeler ou coudre la peau.

Entourer la dinde d'aluminium pour l'empêcher de noircir, puis la faire rôtir pendant 3 heures.

### La sauce :

Déglacer le jus de cuisson avec la marinade, filtrer, puis le transvaser dans une casserole, ajouter 1 litre d'eau, le bouillon et un petit hachis de truffe.

Réduisez la sauce, puis l'épaissir avec un roux ou un liant (farine, fécule, maïzena diluer dans un peu d'eau), mélanger



Page 27

## JEUX

### Mots croisés

#### Définitions :

#### Horizontalement

1. Attrape, édition moderne
2. Petit lavabo
3. Detenez, De Meaux ou de Melun
4. Béquille de quille. Combiné
5. Refuge
6. Arrose Dinan
7. Citoyens actifs
8. Célibataire. Bagnole

9. *Bagnole*

Verticalement

- A. *Immobilisées*
- B. *Enchantés· Cycle court*
- C. *Jack*
- D. *Pour Cyrano, un cap à passer· Frotte fort*
- E. *Règle d'écolier· A tel point*
- F. *Fruits*
- G. *Copie frauduleuse*
- H. *Bruyant, Acide de synthèse*
- I. *Audacieuse· Ceux de l'hémisphère nord jettent un froid dans l'hémisphère sud·*

MOTS CROISÉS

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	
1										1
2										2
3										3
4										4
5										5
6										6
7										7
8										8
9										9
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	

SUDOKU

1		3		2	
	5	9		8	6
				4	
	4	2	7	3	
8			3	1	
		9	8		
4	5		2	7	
				8	5
3	6	5	7		

Solution page 26 - Ne trichez pas

Page

29

## SOLUTION DES MOTS CROISES

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	
1	P	R	E	N	D		P	A	O	1
2	L	A	V	E	M	A	I	N	S	2
3	A	V	E	Z		B	R	I	E	3
4	T	I	N		T	R	A	M	E	4
5	R	E	T	R	A	I	T	E		5
6	E		R	A	N	C	E		E	6
7	E	L	E	C	T	O	R	A	T	7
8	S	E	U	L		T	I	R	E	8
9		P	R	E	S	S	E	N	S	9
	A	B	C	D	E	F	G	H	I	

## SOLUTION SUDOKU

1	4	6	3	8	5	2	9	7
2	7	3	9	4	1	8	5	6
8	9	5	7	2	6	3	4	1
9	1	4	2	6	7	5	3	8
6	8	2	4	5	3	7	1	9
5	3	7	1	9	8	4	6	2
4	5	9	8	1	2	6	7	3
7	2	1	6	3	4	9	8	5
3	6	8	5	7	9	1	2	4

Page

30

## Remerciements

*La distribution des colis de Noël terminée, la commune d'Hervilly-Montigny tient à remercier les personnes concernées qui ont gentiment offert leur colis à des personnes qui en ont le plus besoin.*

*Nous tenons également à remercier Monsieur Carlos·S pour le partage des informations concernant l'histoire de notre commune.*

**Petits**

# Rappels

*Pensez à garder vos trottoirs propres pour la bonne circulation des piétons et des enfants, en particulier pour faciliter le passage des enfants pour se rendre à l'arrêt de bus.*

*Important : des terrains sont toujours à vendre rue de Vermand à Montigny. Pour plus de renseignements se rendre en mairie !*



## *Hervilly-Montigny Infos Village*